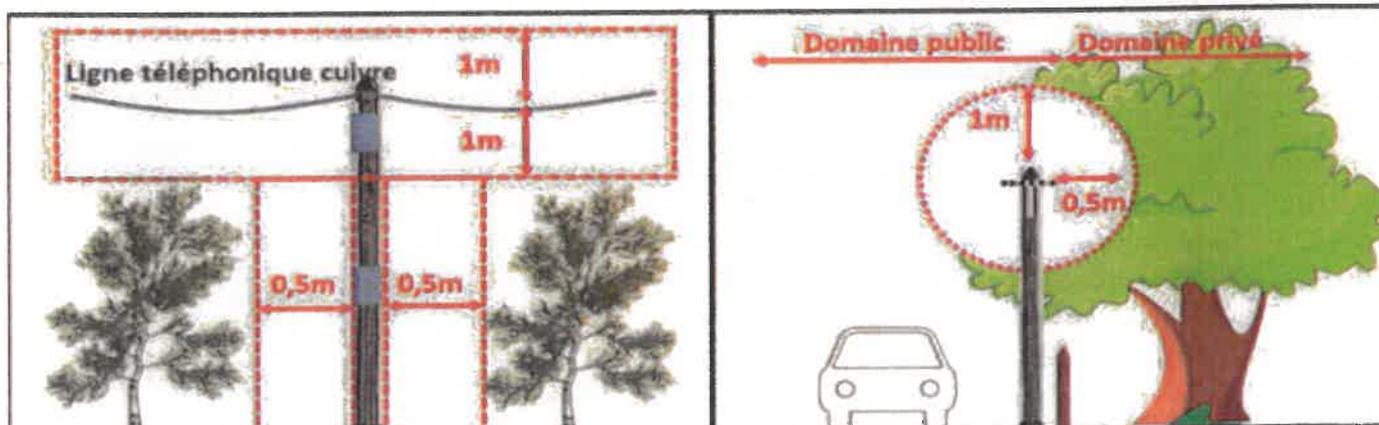


Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>

AGENDA

- Le 8 mai 2025 rendez-vous à 10h30 devant le monument aux morts de Saint-Basile pour la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

EDITO : Cette année, vous pouvez constater sur votre feuille d'imposition une baisse de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) de 12 % à 11 %, représentant une économie de 8,33 % pour les ménages. Il faut savoir que la communauté de communes signe des conventions avec divers prestataires qui recyclent nos divers déchets. Quand le tri est fait correctement, vos déchets sont valorisés, et de cette manière, cela se répercute sur la taxe (TEOM). Les prestataires font aussi des contrôles soit lors des collectes sur les centres de tri, soit à la source directement sur les sites d'apport volontaire situés sur nos communes afin de vérifier la pertinence du tri, ce qui peut amener à une nouvelle négociation s'il s'avère que les déchets sont mélangés. Sachant qu'un contrôle aura lieu dans les semaines à venir, je vous invite donc à continuer le tri rigoureux, car c'est indispensable pour préserver les aides, maîtriser les coûts et éviter une hausse de la fiscalité locale. Un point noir reste tout de même à souligner : cela concerne les bacs d'ordures ménagères. Régulièrement, il est constaté des apports de déchets qui n'ont rien à faire dans ces bacs. Si les résultats concernant le tri sont « mauvais », le soutien financier octroyé à la communauté de communes de Lamastre risque fortement de baisser ou d'être annulé. La TEOM risquerait d'augmenter fortement.



ELAGAGE DES BRANCHES sur les lignes téléphoniques : La téléphonie et internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels, entreprises ou collectivités. Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une interruption des services de téléphonie et d'internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence: personnes dépendantes, isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc...La loi Chassaigne du 7 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur parcelle de terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communications. Les travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune ont nécessité une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité. Aujourd'hui, la végétation ayant évolué il appartient à tout un chacun de faire le nécessaire.

Réunion des bénévoles de l'Ardéchoise :

Le groupe de bénévoles de l'Ardéchoise s'est mis à l'ouvrage, samedi 12 avril, sous la houlette de Bernard Vallon, responsable du groupe et référent de l'Ardéchoise sur la commune. Ils se sont retrouvés pour une séance de bricolage, peinture et essayage. Après plusieurs rencontres, le thème d'animation se concrétise, mais il reste toutefois confidentiel...! Vous saurez juste que notre Ardèche sera mise à l'honneur. La primeur étant réservée aux cyclistes qui passeront à Lapras le 14 juin prochain. Nous espérons que ce thème séduira également le jury de l'Ardéchoise afin d'obtenir la récompense bien méritée.



Nature et Loisirs : Des membres de l'association se sont rendus, ce 7 avril, à l'office du tourisme de Lamastre pour une mini-formation sur l'application « Tag&Play » qui permet des parcours connectés. Sébastien Crispino a tout d'abord présenté l'intérêt et le fonctionnement global de cette application ardéchoise qui permet de lire des tags, c'est-à-dire des « étiquettes » via le téléphone portable. A la suite de ce rapide exposé, les participants ont expérimenté le système, en découvrant le parcours connecté « Suivez le train » qui utilise cette innovation. accompagné de Sébastien. Une fois les tags scannés avec le portable, le randonneur peut visualiser les données enregistrées à chaque borne, texte, image, vidéo, son ... Les participants de Nature et Loisirs ont été séduits par cette innovation de parcours connectés bien dans l'air du temps.



TRAVAUX de TERRASSEMENTS aux BADONS: Pour l'installation d'une bache d'eau de 120 m³ dédiée à la protection incendie nécessaire au quartier de LAPRAS il a été nécessaire de réaliser une plateforme adaptée avec des travaux de terrassements et de nivellement du terrain, réalisés par l'entreprise de David Antérior. Une même bache incendie est aussi prévue pour CLUAC et MOUNENS.



FUITE du RESEAU D'EAU de MOUNENS : Après plus d'un mois de recherches vaines, la fuite sur le réseau d'eau a pu être repérée dans un premier temps pour être réparée avec l'aide de l'entreprise de David Antérior et des employés municipaux. Une racine d'arbre était la cause du dommage sur la conduite PVC du réseau installé dans les années 70. A l'occasion de cette réparation, il a été judicieux d'installer deux vannes d'isolement du circuit.